



LE
B.A.
- **BA***
DE **2024**
.....
**LE RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

Sommaire

- Édito de la Présidente
- 12 images pour 2024
- La collectivité et son territoire

Que faisons-nous pour vous ?

- | | |
|--|--------------|
| 1. Nous construisons un territoire attractif | 10-17 |
| • Un urbanisme concerté | 11-12 |
| • Une agriculture soutenue | 13 |
| • Un développement économique réfléchi | 14-15 |
| • Un tourisme unifié | 16-17 |
| 2. Nous protégeons l'environnement | 18-21 |
| • Une empreinte écologique à réduire | 19 |
| • Des espaces naturels préservés | 20-21 |
| 3. Nous accompagnons les habitants au quotidien | 22-35 |
| • Des services enfance coordonnés | 23-27 |
| • Une parentalité accompagnée | 28 |
| • La pratique sportive encouragée | 29 |
| • Des seniors accompagnés | 30-33 |
| • Un transport adapté | 34 |
| • Un projet social en construction | 35 |
| 4. Nous mobilisons nos ressources pour réussir | 36-45 |
| • Des ressources humaines stratégiques | 37 |
| • Une communication dynamique | 38 |
| • Des services numériques structurants | 39 |
| • Des finances maîtrisées | 40-41 |
| • Des services techniques mobilisés | 42-45 |



La réalisation de ce rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités) qui demande à la présidente de l'EPCI d'adresser annuellement avant le 30 septembre au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes.

3
4-5
6-9

Édito

« Chaque année, le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Bazadais est l'occasion de faire le point sur nos réalisations, mais aussi de regarder vers l'avenir. Cet exercice, loin d'être une simple formalité, est avant tout un engagement de transparence envers vous. Il nous permet de mettre en lumière le travail des élus et des agents qui œuvrent, jour après jour, pour offrir des services de qualité, tout en répondant aux défis de notre territoire.

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives. Nous avons notamment renforcé nos actions pour préserver l'environnement et réduire notre empreinte écologique. Parallèlement, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer les services de proximité, soutenir les acteurs économiques et accompagner les familles du territoire.

Cependant, comme beaucoup d'autres collectivités, nous devons composer avec des restrictions budgétaires croissantes. Ces contraintes nous obligent à repenser nos priorités et à innover pour maintenir la qualité de nos services tout en maîtrisant nos dépenses.

Pour 2025, notre ambition est de poursuivre cet équilibre avec beaucoup de pragmatisme. En cette fin de mandat, nous terminerons les projets débutés tels que la construction du multi-accueil de Grignols.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent au dynamisme de notre territoire : agents, élus, associations, entreprises et, bien sûr, vous, les habitants. Ensemble, nous laissons une empreinte durable et positive pour les générations à venir.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activité. »



Nicole Coustet

12 images pour 2024

Janvier

La Communauté de Communes du Bazadais et le lycée Gisèle Halimi de Bazas collaborent sur des projets intergénérationnels, permettant aux élèves de la filière sanitaire et sociale de compléter leur formation auprès des seniors. Un concours de soupes a notamment réuni élèves et seniors de la résidence autonomie « La Belle Étoile » autour de recettes créatives, favorisant échanges et convivialité.



Mai

Le cycle Temps Libre Multisports s'est terminé au printemps avec une activité canoë. Les adultes ont pu découvrir

gratuitement de nouvelles activités sportives, dans un environnement convivial et encadré par des professionnels diplômés. Le club CCKBB Bernos a fait découvrir le canoë aux participants. Ils vous le diront : manier la pagaie n'est pas chose aisée !



Novembre

Les tout-petits baignent dans la culture dès le plus jeune âge. Les enfants du multi-accueil de Bazas et les assistantes maternelles ont assisté à Colchik', un spectacle sensoriel dédié aux 0-5 ans au Polyèdre de Bazas. Ce voyage sonore et visuel a émerveillé les jeunes spectateurs et favorisé un bel échange entre artistes et professionnels de la petite enfance.

Février

Les enfants accueillis dans nos accueils de loisirs n'attendent pas les beaux jours pour sortir ! En jouant, manipulant, expérimentant, nos structures ont comme objectif premier de faire découvrir la nature aux enfants, petits et grands, et de les préparer à devenir les écocitoyens de demain ! Nous avons la chance d'avoir des sites avec des jardins et des environnements propices à la découverte !



Juin

La « Baz' à l'Aiz », voici le nom de ce premier événement autour de la promotion de l'activité physique en Bazadais, qui a réuni 200 participants. C'était une première pour la Communauté de Communes du Bazadais, qui organisait un événement gratuit et en plein air dans le cadre de sa compétence promotion du sport, avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.



Juillet

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bazadais, approuvé le 19 juin 2024 et validé par l'État en juillet, dote désormais toutes les communes d'un document unique fixant des règles communes pour les projets de construction ou de travaux, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Mars

Les élus communautaires tiennent à apporter leur contribution au maintien d'une agriculture diversifiée et performante dans le Bazadais. Après la signature de la convention en 2021, un avenant a été signé avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde et la Safer Nouvelle Aquitaine, afin de continuer à animer la transmission/installation sur notre territoire, avec un accompagnement des cédants, des porteurs de projets et des communes.



Août

Le CAP33 permet aux habitants et touristes de pratiquer des activités sportives et culturelles sur le territoire pendant l'été. VTT, canoë, marche, tennis, jeux vidéo, basket, parcours aquatiques, yoga, cinéma, taï chi, tir à l'arc... du sport sous toutes ses formes, collectif, nautique, de raquette, de sable ou encore des activités culturelles !



Septembre

Les élus et acteurs économiques se sont rassemblés afin d'inaugurer la nouvelle zone d'activité économique Ladils, à l'entrée de Bazas. Ce projet a été réalisé par le Groupe Cassous. Ce parc, qui s'étend sur 4,2 hectares, est prêt à accueillir des entreprises, avec trois lots encore disponibles. Le groupe girondin Voltéo sera le premier à s'y installer avec une usine de retraitement de batteries lithium. Le coût total des travaux pour la Communauté de Communes du Bazadais s'est élevé à 198 000 €.

Décembre

Parents d'un bébé, d'un jeune enfant ou d'un ado ? Grands-parents ? Professionnels de l'enfance ? Chaque année, la semaine de la parentalité s'adresse au plus grand nombre. Les ateliers et événements ont rassemblé des centaines de familles.



Avril

J-100 avant le grand événement sportif de Paris 2024 ! Les accueils de

loisirs de Cudos et Captieux ont organisé une rencontre sportive pour les 6-12 ans. Cérémonie d'ouverture, drapeaux et épreuves étaient au programme. L'esprit de compétition était présent, chez les enfants comme chez les animateurs !



Octobre

Pour la semaine nationale dédiée au seniors, le thème « Bouger ensemble pour entretenir la flamme » a rassemblé résidents, enfants et équipes autour de moments de partage et de convivialité. Entre lectures de contes, olympiades avec les élèves de l'école de Bazas, ateliers artistiques et séances de danse, cette semaine s'est inscrite le signe du plaisir de bouger ensemble.



La collectivité et son territoire



31
communes

604
km²

16 200
habitants

2253
entreprises

7
pôles d'intérêt
économique

OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétence déléguée

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- Défense contre les inondations et contre la mer
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétence déléguée

OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Politique du logement et du cadre de vie

Création, aménagement et entretien de la voirie

Action sociale d'intérêt communautaire

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes

SUPPLÉMENTAIRES

Gestion de l'abattoir public du Bazadais et de la salle de découpe du Bazadais

Construction et aménagement de bâtiments destinés à des professionnels de santé regroupés en maisons de santé pluridisciplinaires

Valorisation, aménagement et gestion des sites naturels et touristiques

- Lac de la Prade
- Lac de Taste

Entretien des chemins de randonnées inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDI PR)

Signalétique et signalisation des équipements touristiques publics et du patrimoine qui sera répertorié dans les chartes de territoire

Participation aux projets collectifs du Pôle Tourisme et Marque du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Aménagement numérique du territoire

- Établissement des infrastructures et des réseaux de télécommunications
- Promotion des usages en matière de technologies de l'information et de télécommunications

Valorisation et promotion d'actions sportives intéressant l'ensemble de la population de la Communauté de communes dont les opérations départementales CAP33, Objectif Nage, Écoles multisports, Sports-vacances



La gouvernance

Le Conseil communautaire

Le conseil est composé de 52 élus communautaires. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune. Toutes disposent d'au moins un représentant. Le Conseil élit son président ou sa présidente, et ses 8 vice-présidents, qui forment le Bureau, organe exécutif de l'institution. En 2024, le conseil communautaire s'est réuni 7 fois.

Les commissions thématiques

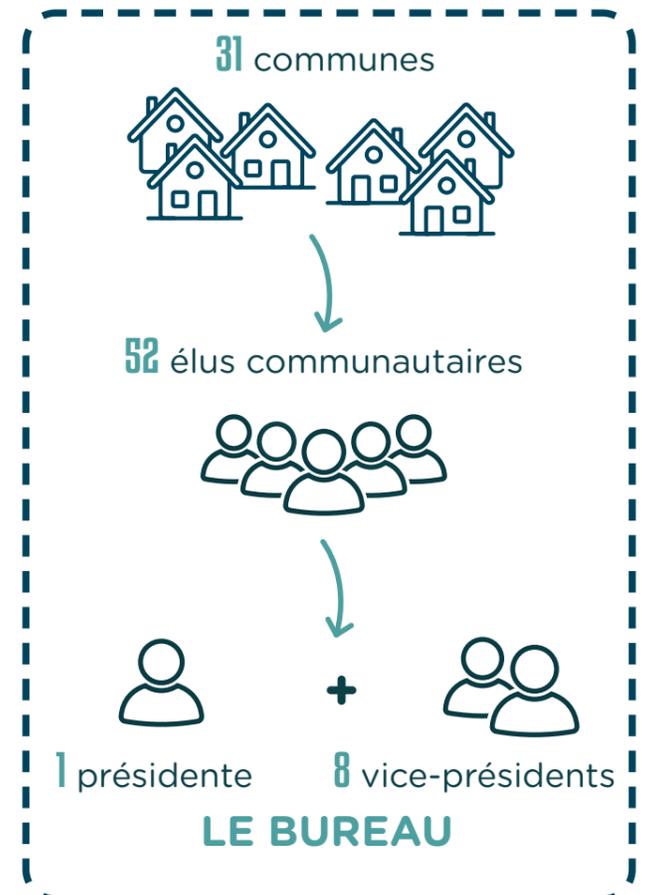
Au nombre de 12, elles sont chargées d'étudier les questions relatives aux diverses compétences exercées par la Communauté de communes, avant de les soumettre au vote de l'assemblée délibérante. Ces commissions n'ont pas de pouvoir de décision. Elles émettent un avis sur les dossiers qu'elles instruisent. Afin de favoriser la participation de tous les délégués communautaires, elles sont ouvertes aux élus titulaires, suppléants et aux conseillers municipaux.

Le Bureau

Le Bureau est une instance composée de la Présidente et des 8 vice-présidents. Il valide les sujets qui seront présentés au reste du conseil communautaire. Le Bureau s'est réuni 11 fois en 2024. La Présidente est chargée de l'administration de l'établissement et de l'application des statuts. Elle préside les instances, dispose d'une délégation du conseil communautaire dans certaines matières et fait exécuter les décisions.

La conférence des maires

La loi du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, prévoit la création d'une conférence des maires dans les EPCI à fiscalité propre. Celle-ci se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative de la Présidente ou à la demande d'un tiers des maires, dans la limite de quatre réunions par an. Véritable lieu d'échanges et de partages, la conférence des maires s'est





Que faisons-nous pour vous ?

1 Nous construisons un territoire attractif

Dans un monde en constante évolution, la Communauté de Communes du Bazadais s'engage à bâtir un territoire attractif en conjuguant aménagement de l'espace, développement économique et valorisation touristique. En collaborant pour la création de zones d'activités adaptées aux besoins des entreprises, elle renforce le dynamisme économique du territoire tout en s'appuyant sur les nouvelles règles d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui assurent la préservation des espaces naturels et agricoles et favorisent un développement équilibré. Parallèlement, l'attractivité du Bazadais repose sur la mise en valeur de son riche patrimoine historique et culturel, offrant aux habitants et aux entreprises un cadre de vie harmonieux, propice à l'épanouissement et à la prospérité.

Un urbanisme concerté

Un PLUi approuvé

Après 7 années d'élaboration, le PLUi a été approuvé le 19 juin 2024. Ainsi, le premier semestre 2024 a été consacré à finaliser l'ensemble des pièces du dossier d'arrêt en y intégrant les différents éléments issus :

- de la concertation avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et Personnes Publiques Concertées (PPC),
- des observations de l'enquête publique,
- de la seconde consultation de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Ce travail de correction et de mise en forme s'est appuyé sur les réflexions préalables d'une commission d'élus, qui a analysé et traité les requêtes déposées lors de l'enquête publique du PLUi, ainsi que les observations émises par les PPA et les PPC.

Ce dossier est présent et téléchargeable sur la plateforme du Géoportail de l'urbanisme, ainsi que sur le site internet de la CDC.

Afin de pouvoir s'orienter dans ce dossier conséquent et aider le public à trouver les pièces, un guide de l'architecture du dossier a été réalisé. Il met aussi en avant les pièces ayant une incidence strictement communale.

Une formation spécifique aux secrétaires de mairie a été réalisée fin juin pour leur permettre d'appréhender l'ensemble du dossier de PLUi et de se familiariser avec les pièces les plus essentielles, celles permettant de répondre aux principales demandes des administrés.



Après l'approbation, chaque commune a été dotée d'une version numérique complète du PLUi et d'une version éditée en papier dite «allégée», c'est-à-dire comprenant que les pièces essentielles et celles ayant une incidence communale. La reproduction de ces 31 dossiers « allégés » a représenté un coût de 7 390 €. Par ailleurs, la publicité des actes liés à l'approbation du PLUi, à la suppression des cartes communales et à la création des 17 PDA a été réalisée pour un montant de 704 €.

Des objectifs durables

Durant l'année, le service urbanisme et les élus associés à l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur le territoire du Pôle du Sud Gironde ont participé à sa finalisation. Ainsi, le PCAET Sud-Gironde a été approuvé en Comité Syndical, le 1^{er} juillet 2024. Le plan d'actions comprend 30 mesures à mettre en œuvre sur la période 2024-2030. Une large partie de ses objectifs a déjà été intégrée au PLUi du Bazadais, du fait de l'élaboration concomitante des deux documents.



L'année 2024 marque aussi le lancement d'une nouvelle démarche, celle du Contrat d'Objectif Territorial (COT) à l'échelle du Pôle Territorial Sud-Gironde. L'objectif de ce contrat est de faire progresser le territoire en matière de transition écologique en dynamisant les actions territoriales transverses sur les volets Climat-Air-Energie et économie circulaire. Les élus et services ont contribué au diagnostic durant le second

Une nouvelle commission

L'approbation du PLUi initie une nouvelle étape tout aussi importante que son élaboration, celle de sa mise en œuvre. Afin d'assurer un suivi et une gestion du nouveau document d'urbanisme, il a été décidé de supprimer la commission des référents de PLUi, qui n'avait plus de justifications de représentation après l'approbation. Cette dernière a fait place à une commission aux champs d'intervention et de saisie plus large : la commission urbanisme et aménagements. Elle a pour principale mission d'être un lieu d'échanges et d'analyse des projets à intégrer et des besoins d'évolution du PLUi. Selon les sujets à traiter, ses membres se répartissent en 4 grandes thématiques :

- économie, et tourisme,
- urbanisme et habitat,
- agriculture, environnement et énergies,
- réseaux, servitudes et équipements.

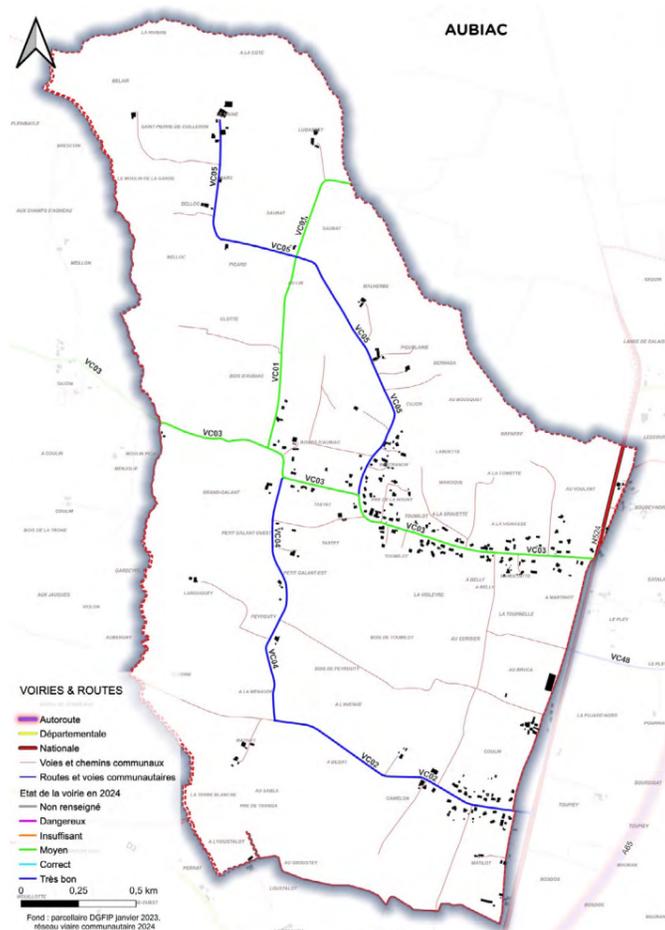
Lancée nouvellement en octobre, elle s'est déjà réunie à 2 reprises. Elle est devenue le lieu de rencontres entre les élus et les porteurs de projets. Ses premières réunions thématiques ont été l'occasion de recevoir des porteurs de projets et des acteurs de l'agrivoltaïsme.

Un Système d'Information Géographique (SIG)

Le service urbanisme a commencé l'élaboration d'un Système d'Information Géographique (SIG) communautaire. Initié avec le PLUi numérique, il devrait à terme s'étendre aux autres services de la CDC pour couvrir d'autres champs d'informations et de cartographies que ceux liés à l'urbanisme.

Un système d'information géographique est un outil informatique qui permet de localiser des informations liées à un territoire, de structurer des bases de données dans le but d'en améliorer la connaissance ou la gestion. Ces informations sont proposées à des utilisateurs par le biais de cartes qui permettent de les combiner, de les croiser, de les interroger et de les modifier le cas échéant. Il est possible de les utiliser comme outil d'aide à la décision sur des thèmes comme l'aménagement ou le développement du territoire ou comme outil de gestion et d'aide à la planification de l'entretien du patrimoine.

Durant le second semestre 2024, le service urbanisme a travaillé avec le service technique pour cartographier l'ensemble du réseau de voirie communautaire et sa signalétique associée. Il s'est agit aussi de construire les outils d'analyse de l'état relevé du réseau par commune et par tronçon, afin de préparer les campagnes d'entretien et d'investissement pour l'année 2025.



Une agriculture soutenue

Un soutien à la filière bazadaise

À l'occasion de la Fête des Bœufs Gras de Bazas, événement emblématique du territoire, la Communauté de Communes a renouvelé son engagement auprès des éleveurs du Bazadais en apportant un soutien financier direct à ceux qui présentent des vaches de race bazadaise. L'enveloppe a représenté 1 200€ en 2024. Cette aide concrète témoigne de la volonté de la CdC de valoriser les savoir-faire agricoles traditionnels et de préserver la race emblématique du Bazadais.



Promotion des circuits courts et valorisation des producteurs locaux

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie locale, la CdC du Bazadais a initié fin 2024 une réflexion sur la création d'une carte des producteurs locaux. Ce projet, qui aboutira en 2025, a pour objectif de recenser et de promouvoir les producteurs du territoire, facilitant ainsi l'accès des habitants à des produits frais et de qualité en circuits courts. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation des savoir-faire locaux et de soutien à l'agriculture de proximité.



Renforcement du partenariat pour la transmission agricole

Un avenant à la convention signée en 2021 avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde et la SAFER Nouvelle Aquitaine a été conclu en 2024. Cet avenant vise à intensifier l'accompagnement des exploitants agricoles, en particulier ceux sans successeur identifié. Il prévoit également un soutien accru aux porteurs de projets, notamment les NIMA (Non Issus du Milieu Agricole), afin de faciliter leur installation sur le territoire.



Un développement économique réfléchi

Un accompagnement financier

Malgré un contexte économique difficile, de nombreuses actions ont été menées pour soutenir les entreprises locales, dynamiser les zones d'activités et renforcer l'attractivité du territoire. En 2024, le service économie a continué à accompagner les entreprises locales à travers les dispositifs Bazad'Éco et Bazad'Immo. Ce sont également 4 entreprises qui ont bénéficié du dispositif ACP (Action de Collecte de Proximité), animé par le Pôle Territorial Sud-Gironde. Ces mécanismes ont permis d'apporter un soutien financier à 11 entreprises réparties dans des secteurs variés, tels que le commerce, l'agriculture et l'artisanat. Bien que la crise économique ait freiné certains projets, notamment en raison des difficultés rencontrées par les porteurs pour obtenir des financements bancaires, ces dispositifs ont joué un rôle crucial dans le maintien de la dynamique entrepreneuriale. Une enveloppe budgétaire de 61 665,40 € a été consommée, soit une augmentation de 23% par rapport à 2023, malgré des investissements réduits de la part des professionnels.



97
rendez-vous
entreprises

45
porteurs de projets
rencontres

131
rendez-vous
partenaires

16
rendez-vous
aménagement et
implantation

Des ateliers pour se former

Par ailleurs, des efforts ont été déployés pour renforcer les compétences des acteurs locaux à travers des ateliers de création d'entreprise et des formations en partenariat avec des institutions. Ces initiatives ont permis à de nombreux entrepreneurs de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins, favorisant ainsi l'émergence de nouveaux projets.



Le 1^{er} octobre 2024, les 4 présidents des Communautés de Communes du Sud-Gironde ont signé la convention renouvelée des « Ateliers de la Création », un dispositif soutenant l'entrepreneuriat local jusqu'en 2027. Ce programme accompagne les porteurs de projets en leur offrant un accompagnement personnalisé, des informations fiables et un réseau professionnel pour favoriser la collaboration. Depuis 2021, 133 porteurs de projets ont été accompagnés, donnant naissance à 36 entreprises.

La Communauté de Communes du Bazadais a eu le plaisir de participer au Salon SIMI 2024, aux côtés de Bordeaux Métropole, pour promouvoir les opportunités de développement économique de son territoire. Cet événement majeur, dédié aux professionnels de l'immobilier d'entreprise, a permis de mettre en valeur le dynamisme et les projets d'aménagement du Bazadais, notamment dans les secteurs de l'innovation, de l'industrie et de l'urbanisme.



Le développement des zones d'activités

Le développement des zones d'activités a été un axe prioritaire en 2024, avec des avancées notables comme l'inauguration de la zone d'activités Ladils à Bazas. Cette zone a déjà attiré des entreprises prometteuses, telles que Volteo, et continue de faire l'objet d'une prospection active pour accueillir de nouveaux acteurs. D'autres projets, comme l'extension de la zone de Calonjat (Bernos-Beaulac) ou les initiatives sur les friches industrielles Keyor (Bazas) et Le Nestier (Le Nizan), illustrent l'engagement de la Communauté de Communes à revitaliser le tissu économique local. À noter également, l'arrivée de projets d'envergure dans le Bazadais, avec l'implantation de grandes entreprises telles que le Groupe AFCO, Metal Estalki et le Groupe Lages Réseaux. Ces projets renforceront davantage l'attractivité du territoire et contribueront à la création de nombreux emplois locaux, consolidant ainsi le dynamisme économique. Les efforts de prospection se sont également concentrés sur des projets innovants, tels que la production de légumes en aquaponie à Captieux, qui pourrait générer à terme 170 emplois. Ces initiatives montrent une volonté d'allier développement économique et respect des enjeux environnementaux.

Un réseau pour mieux recruter

La Communauté de Communes du Bazadais a facilité la mise en relation des opérateurs en ressources humaines, tels que Pôle Emploi et le Lycée des Métiers et de l'Industrie de Langon, avec l'entreprise Volteo. Ce partenariat a permis de mettre en place la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS), et de tester 30 candidats. Suite à ces tests, 12 entretiens ont été organisés, aboutissant à la sélection de 3 candidats, retenus et formés par Volteo. Ce succès a été rendu possible grâce à la collaboration entre les différents acteurs et les financements de la Région Nouvelle-Aquitaine et de France Travail. Cette année a aussi été marquée par des rencontres avec les classes de seconde du Lycée Gisèle Halimi de Bazas pour présenter le tissu économique du Bazadais et plus particulièrement le tissu industriel afin de permettre des orientations vers les métiers présents sur le territoire.



Un tourisme unifié

Une saison contrastée

L'année 2024 a été marquée par un contexte touristique contrasté. Si les vacances de printemps et les ponts de mai ont connu une fréquentation satisfaisante, la saison estivale, elle, a peine à démarrer, notamment en juillet. Ce constat, partagé à l'échelle nationale, s'explique par une météo instable, une fin d'année scolaire tardive et une conjoncture économique tendue. Les visiteurs ont montré des comportements prudents, recherchant des activités accessibles financièrement, mais sans renoncer à la qualité. Cela s'est traduit par une baisse du chiffre d'affaires touristique, bien que certains volets de l'offre aient connu de belles réussites : les visites guidées à destination des familles ont souvent affiché complet et le jeu Terra Aventura a repris avec succès après une année d'interruption.

La fréquentation en ligne en hausse

En juin, un nouveau site internet a été lancé en partenariat avec l'office de tourisme Sauternes Graves Landes Girondines. Doté d'un design moderne et intuitif, il offre une navigation fluide et met en valeur la richesse touristique du Sud-Gironde. Parmi ses fonctionnalités phares, le « carnet de voyages » permet aux visiteurs de créer une sélection personnalisée d'offres touristiques, facilitant ainsi la planification de leur séjour. La fréquentation en ligne a connu un bond significatif avec près de 62 000 visiteurs sur le site internet entre juin et septembre, un



3

agents

18 991

contacts

1 040

participants aux
visites guidées

70 000€

taxe de séjour
perçue

118 701

visites sur le site
internet

180

partenaires

chiffre jamais atteint auparavant. Toutefois, malgré cette visibilité, les revenus issus de la billetterie, des visites et de la boutique ont enregistré un recul par rapport à l'année précédente, confirmant la tendance à la maîtrise des dépenses chez les visiteurs.



Des actions de communication et de promotion renforcées

Parallèlement, les actions de communication et de promotion ont été particulièrement dynamiques. Le collectif « La Gironde du Sud » a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux avec des publications régulières, la mise en valeur de figures emblématiques du territoire et l'organisation de jeux concours. Des outils de promotion ont été créés pour soutenir la destination, notamment une carte murale magnétique et un kit à destination des habitants. La participation à des salons comme Outdoor Rennes et IMM Paris, ainsi que l'accueil d'influenceurs, a permis de toucher de nouveaux publics et de conforter la notoriété du territoire.

Accélération de la transition écologique et de la démarche RSE

Enfin, 2024 a vu s'accélérer la transition vers un tourisme plus durable. Dans le cadre de l'appel à projet régional ACTT, les offices de tourisme, les prestataires et les collectivités du territoire « Écodestination Landes de Gascogne » se sont engagés dans une démarche ambitieuse en matière de responsabilité sociétale. Des ateliers ont été organisés pour sensibiliser les acteurs aux enjeux de la gestion de l'eau, des déchets, de l'accessibilité ou encore de l'empreinte carbone. Des outils pratiques ont été co-construits pour accompagner les professionnels, des diagnostics RSE ont été réalisés dans les structures et un travail de fond sur l'accessibilité du tourisme a été amorcé.

Des actions de communication et de promotion renforcées

L'ensemble de ces actions témoigne d'une volonté collective d'adapter l'offre touristique aux enjeux de demain, en plaçant la coopération, l'inclusion et l'environnement au cœur du projet. L'année 2025 s'annonce comme celle du lancement officiel de l'OTELI, de la structuration d'une stratégie RSE partagée et du renforcement de l'accompagnement des professionnels.

L'OTELI est né

L'année a également été une étape majeure en matière d'organisation territoriale avec la fusion des trois offices de tourisme du Bazadais, du Sud-Gironde et de Convergence Garonne. Ce processus, mené collectivement durant près de dix mois, a abouti à la création de l'Office de Tourisme et des Loisirs Intercommunautaire – OTELI La Gironde du Sud, un établissement public regroupant 95 communes. Accompagnée par le cabinet Jean-Luc Boulou, cette fusion a mobilisé les équipes, les élus et les partenaires du tourisme autour de groupes de travail thématiques pour préparer une nouvelle organisation à compter de 2025. Une gouvernance équilibrée a été instaurée, fondée sur une présidence tournante et une représentation équitable des trois territoires.





Que faisons-nous pour vous ?

2 Nous protégeons l'environnement

En 2024, la Communauté de Communes du Bazadais a renforcé son engagement en faveur de la protection de l'environnement à travers plusieurs actions structurantes. La signature d'un Contrat d'Objectif Territorial a permis de formaliser une stratégie locale en matière de transition écologique. Dans le même temps, la gestion des espaces naturels a été poursuivie avec une attention particulière portée à la préservation de la biodiversité. Enfin, la réhabilitation d'anciennes décharges a illustré la volonté de la collectivité de restaurer et valoriser durablement les sites dégradés.

Une empreinte écologique à réduire

Un contrat pour la transition écologique

Le 7 mars 2024, la Communauté de Communes du Bazadais a officialisé son engagement en faveur de la transition écologique en signant le Contrat d'Objectif Territorial (COT), porté par le Syndicat Mixte du Sud-Gironde et avec le soutien l'ADEME. Cette démarche vise à inscrire le territoire dans le label « Territoire engagé pour la transition écologique », en structurant une stratégie locale ambitieuse.

Le COT se déploie en deux phases. La première, amorcée en 2024, consiste en un diagnostic partagé du territoire, mené avec l'appui du cabinet NEPSN. Une équipe projet dédiée a été constituée, réunissant le vice-président en charge de l'environnement, la directrice générale des services et le chargé de mission urbanisme. Cette équipe coordonne les travaux avec les techniciens référents et les personnes ressources désignées par la collectivité.

La gouvernance du projet repose sur un comité technique, composé des techniciens référents et des personnes ressources, et un comité de pilotage animé par le vice-président en charge de l'environnement. Ce dernier est constitué de 10 membres et supervise l'avancement du COT.

Ce contrat marque une étape structurante dans la politique environnementale du Bazadais, en fédérant les acteurs locaux autour d'objectifs communs pour réduire l'empreinte écologique du territoire et renforcer sa résilience face aux enjeux climatiques.



Des décharges à réhabiliter

En 2024, la Communauté de Communes du Bazadais a finalisé la réhabilitation de l'ancienne décharge située sur la commune de Marions. Ce site, classé en installation de stockage de déchets inertes, a fait l'objet d'une remise en état complète, conformément aux exigences réglementaires encadrées par la DREAL. Les travaux ont porté sur le reprofilage des déchets, la mise en place d'une couche de terre végétale et la végétalisation de l'ensemble du site afin d'assurer sa stabilisation, limiter les écoulements et prévenir les nuisances environnementales. Parallèlement, un travail préparatoire a été engagé sur le site de Captieux, avec pour première étape la sécurisation de la zone. Cette phase vise à encadrer les accès, limiter les risques liés à la topographie du site et permettre la réalisation des études nécessaires à une réhabilitation adaptée dans les années à venir.

Les abeilles s'installent au siège

Dans une démarche en faveur de la biodiversité et du développement durable, la Communauté de Communes a décidé d'implanter plusieurs ruches sur le site de son siège. Cette initiative vise à soutenir la préservation des abeilles, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre des écosystèmes. En plus de son impact environnemental positif, ce projet permet également de sensibiliser les agents et les visiteurs à l'importance de la biodiversité. Une convention a été signée avec un agent technique de la collectivité, apiculteur amateur.

Des espaces naturels préservés

Le lac de la Prade

Un dispositif pour sensibiliser le public

Le lac de la Prade est le support de nombreuses animations de découverte de l'environnement dans le cadre du dispositif départemental « grand public » ayant pour objectif la connaissance du patrimoine naturel local. L'un des deux agents technique de la Communauté de Communes est d'ailleurs en charge de 6 visites guidées estivales.

Un aménagement pour pratiquer le site

Dans le cadre de la valorisation du site naturel du lac de la Prade, plusieurs aménagements ont été réalisés afin de renforcer son accessibilité et son attractivité auprès du grand public. Des banquettes et des tables de pique-nique ont été remplacées ou installées pour offrir davantage de confort aux visiteurs. Une nouvelle signalétique a été mise en place afin de faciliter l'orientation et la découverte du site. Un escalier a été aménagé pour sécuriser l'accès côté chemin de Marmande et des travaux de terrassement ont été effectués en vue de l'implantation du nouveau théâtre en plein air. Des caillebotis ont également été posés pour permettre une circulation aisée dans les zones humides. Enfin, le parking a été rénové afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers.

L'entretien des pelouses

L'entretien des pelouses autour du lac de la Prade, classé Espace Naturel Sensible, fait l'objet d'une gestion raisonnée et respectueuse de l'environnement. Ces zones herbacées jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique du site : elles abritent une faune et une flore spécifiques, parfois sensibles ou protégées, et participent au



2
agents

38
animations

404
participations aux
animations

153 872
€ de budget

- maintien de la biodiversité locale.
- Pour préserver ces habitats, la fréquence et les modalités de fauche sont adaptées, en évitant les périodes de reproduction de la faune et en laissant certaines zones en jachère temporaire. Cet entretien est assuré conjointement par les agents de la Communauté de Communes, l'ESAT de Captieux et l'association Adischatz, dans une logique de coopération locale et d'inclusion sociale. Cette gestion différenciée permet de limiter l'impact sur les écosystèmes tout en garantissant un espace agréable pour les promeneurs. Protéger ces pelouses, c'est donc contribuer activement à la conservation d'un patrimoine naturel fragile, tout en conciliant accueil du public, respect de la nature et engagement solidaire.

Le lac de Taste

- Situé à proximité du bourg de Captieux, ce lac est un espace de détente en pleine nature, facilement accessible à pied. Aménagé avec un parcours de santé, il offre un cadre agréable pour la promenade, l'activité physique et le ressourcement au cœur de la forêt. Ce site, apprécié des habitants comme des visiteurs de passage, incarne un exemple d'équipement de loisirs de proximité, favorisant les mobilités douces et le bien-être au quotidien. Ce site n'a pas fait l'objet de travaux ou d'aménagements particuliers en 2024.





Que faisons-nous pour vous ?

3 Nous accompagnons les habitants au quotidien

La Communauté de Communes du Bazadais met en œuvre des services de proximité pour accompagner les habitants à chaque étape de la vie. Crèches, relais petite enfance, actions parentalité, accueil jeunesse ; autant de dispositifs pensés pour répondre aux besoins des familles, soutenir les professionnels, et renforcer le lien social sur le territoire. Chaque jour, nos équipes s'engagent pour offrir un service public de qualité, accessible et adapté à la réalité locale.

Des services enfance coordonnés

Le relais petite enfance

Un guichet unique

En 2024, le Relais Petite Enfance (RPE) a poursuivi ses missions essentielles d'information, d'animation et de soutien, malgré une année marquée par des évolutions de personnel et l'arrêt d'un logiciel de gestion. Un important travail d'adaptation a été mené pour maintenir la qualité de l'accompagnement et la fiabilité des données transmises à l'Observatoire de la Petite Enfance.

Des ateliers pour grandir

Le RPE a proposé 53 ateliers d'éveil à destination des assistantes maternelles et des enfants, répartis sur plusieurs lieux du territoire. Ces ateliers, animés parfois par des intervenants extérieurs (danse, psychomotricité, massage, médiation animale...), ont permis d'enrichir les pratiques professionnelles tout en favorisant l'éveil des tout-petits. Le travail intergénérationnel a également repris, avec des rencontres chaleureuses organisées en lien avec la Résidence Autonomie « La Belle Étoile ».



309
contacts assistantes
maternelles

316
contacts familles

41
assistantes
maternelles
recensées

2
agents

53
ateliers

113 431
€ de budget

Renforcer les liens avec les familles et les partenaires

- Parmi les actions marquantes de l'année, le lancement de l'expérimentation « L'Été du RPE » a permis de maintenir une offre pendant les vacances, avec des matinées de jeu libre accessibles aux familles et assistantes maternelles.

- Des efforts ont été engagés pour mieux répondre aux besoins des familles : accompagnements individualisés, développement de l'itinérance, mise en place de soirées dédiées aux familles actives, et restructuration des outils de communication et de gestion.

- Le RPE a aussi renforcé ses partenariats, notamment avec le lycée Gisèle Halimi de Bazas, pour valoriser les métiers de la petite enfance, et a poursuivi les cycles d'analyse des pratiques professionnelles, très appréciés des

Les multi-accueils

Des structures mobilisés

L'année 2024 a été marquée par une réorganisation importante au sein des structures multi-accueils de la CdC du Bazadais. Malgré l'absence prolongée de certaines professionnelles et la vacance du poste de coordination, les équipes ont fait preuve d'une grande adaptabilité. Grâce à leur engagement et à une coopération renforcée entre les trois crèches, l'accompagnement des jeunes enfants et des familles a pu se poursuivre dans de bonnes conditions.



Des projets éducatifs riches et ouverts sur le territoire

Chaque structure a développé des projets riches et variés, en lien avec l'éveil sensoriel, artistique et social des tout-petits. À Bazas, la mise en place d'ateliers de médiation animale, d'une newsletter à destination des parents et d'interventions dans le cadre du projet « Talents de parents » a renforcé la place des familles dans la vie de la crèche. À Cudos, les temps forts ont été ponctués par des ateliers de musique, d'arts plastiques et de cuisine, rythmés par les grands moments du calendrier. À Grignols, les passerelles avec l'école maternelle, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs, ainsi que les temps intergénérationnels avec l'EHPAD, ont permis de créer des liens durables sur le territoire.

3
structures
d'accueil

87
familles

93
enfants accueillis

19
agents

946 185
€ de budget

• Professionnalisation et travail en réseau au cœur des pratiques

• L'ensemble des équipes a également participé à des temps d'analyse des pratiques, à des journées pédagogiques et à des rencontres partenariales, contribuant à une réflexion continue sur l'accompagnement des enfants et des familles. Les fêtes de fin d'année, les cafés des parents et les ateliers partagés ont permis de renforcer les liens entre professionnels et parents dans une ambiance conviviale.

• Un bâtiment dédié à la petite enfance à Grignols

• La Communauté de Communes du Bazadais a engagé la construction d'un nouveau multi-accueil à Grignols afin de renforcer l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire. Ce futur équipement comprendra 265 m² de locaux et 565 m² d'espaces extérieurs. Il permettra d'accueillir jusqu'à 20 enfants, contre 16 actuellement, avec une ouverture élargie à cinq jours par semaine tout au long de l'année. Le projet, d'un montant de plus de 865 000 € HT, bénéficie du soutien financier de plusieurs partenaires institutionnels (CAF, MSA, Département, État) et d'un autofinancement de la collectivité.



Les structures enfance

Un ancrage territorial fort

Le réseau des accueils de loisirs et des accueils périscolaires du Bazadais, réparti sur plusieurs communes (Bazas, Grignols, Captieux, Cudos, Lerm), a su déployer une offre éducative cohérente, ancrée dans les valeurs de l'éducation, de l'inclusion, et de l'environnement. Chaque structure s'adapte aux besoins des familles, tout en poursuivant des objectifs pédagogiques communs.



Des objectifs pédagogiques transversaux

Les structures enfance poursuivent des objectifs pédagogiques communs visant à accompagner chaque enfant dans son développement global. L'autonomie est encouragée dès le plus jeune âge, à travers les temps de vie quotidienne et les activités proposées. La pratique sportive et la découverte d'activités variées permettent aux enfants de s'épanouir physiquement et de découvrir de nouvelles passions. L'inclusion, la mixité et le respect de chacun sont au cœur des actions menées, tout comme la volonté de créer du lien social grâce à des projets partagés avec les familles, les écoles et les acteurs locaux.



10
structures
d'accueil

1 017
enfants accueillis
dans les accueils de
loisirs

606
enfants accueillis
dans les accueils
périscolaires

38
animateurs

1 461 276
€ de budget

• Quelques projets emblématiques à valoriser

• L'année 2024 a été marquée par la richesse et la diversité des projets éducatifs portés par les structures enfance de la CdC du Bazadais. L'éducation à l'environnement a occupé une place centrale, avec le développement du Club Nature à Grignols en partenariat avec l'Auringleta. Les séjours et colos apprenantes, en particulier dans les Pyrénées ou à Sabres, ont contribué à renforcer l'autonomie des enfants, tout comme le projet de camp itinérant à vélo. Les temps festifs, tels que les fêtes de Noël, olympiades ou chasses aux œufs, renforcent la cohésion et sont devenus des rendez-vous attendus, tandis que des initiatives originales, comme la création d'un char fleuri intergénérationnel, fédèrent l'ensemble des acteurs du territoire. Enfin, les projets autour de la parentalité et du lien école-famille, notamment via les passerelles entre accueils périscolaires et écoles, les ateliers « Lire et faire lire » ou les actions avec les bibliothèques, illustrent l'importance accordée à la continuité éducative et à la co-éducation.

Le Point Accueil Jeunes

En 2024, le PAJ du Bazadais a poursuivi son engagement auprès des jeunes du territoire, porté par une équipe professionnelle investie. Son action s'est inscrite dans le cadre de plusieurs orientations départementales et s'est concrétisée à travers des projets annuels structurants, favorisant l'autonomie, la participation et l'épanouissement des jeunes.



Des valeurs citoyennes

Le PAJ s'engage à promouvoir la solidarité, la tolérance, l'inclusion des jeunes en situation de handicap, ainsi que les démarches autour de l'éco-citoyenneté. Ces engagements se traduisent concrètement dans les actions du quotidien.

Une jeunesse actrice de ses projets

L'un des axes majeurs du PAJ est la co-construction avec les jeunes. Ils sont invités à participer activement à l'élaboration des programmes, à imaginer les activités de demain et à construire un projet collectif qui leur ressemble.

172
jeunes accueillis

10
semaines
d'ouverture

7
animateurs

132 782
€ de budget

Des schémas départementaux structurants

En 2024, le PAJ du Bazadais s'est appuyé sur plusieurs schémas départementaux pour développer des projets concrets et ancrés dans la réalité du territoire. Le départ en vacances des jeunes ruraux a été favorisé grâce à l'organisation de camps d'été, offrant à chacun l'opportunité de vivre une expérience collective enrichissante en dehors de son cadre habituel. Le projet « *C'était comment avant ?* » a permis de créer du lien entre générations à travers des ateliers et échanges sur les relations amoureuses, en partenariat avec des structures seniors locales. Pour renforcer le sentiment d'appartenance au territoire, une carte jeunes a été lancée, proposant des avantages dans les commerces de proximité, valorisant ainsi l'économie locale. Enfin, dans le cadre du schéma « Territoire à l'esprit », un projet de jardin partagé a vu le jour en lien avec un tiers-lieu citoyen, sensibilisant les jeunes à l'environnement et à la coopération. Ces actions illustrent pleinement l'engagement du PAJ dans une démarche citoyenne, inclusive et connectée à son territoire.



La parentalité

Un engagement collectif

La mission parentalité, relancée en septembre 2024 après une période de vacance de poste, a bénéficié d'un fort soutien des services petite enfance, enfance et jeunesse. Cette dynamique collective a permis de déployer des actions concrètes pour les familles, avec un accent mis sur l'accessibilité, la convivialité et l'implication des parents : café des parents, fêtes autour du thème de Noël, ateliers enfants-parents, soirée thématique...

Une semaine thématique

La semaine de la parentalité, organisée exceptionnellement du 4 au 16 décembre, a rassemblé 264 familles autour d'une programmation riche : ateliers enfants-parents, cafés des parents, fêtes partagées, soirées thématiques et spectacles. Des actions ont été proposées dans les structures d'accueil de la CdC, mais aussi ouvertes à l'ensemble des familles du territoire, en lien avec un réseau actif de plus de 25 partenaires institutionnels et associatifs.



1
semaine de la
parentalité

264
participants à
la semaine de la
parentalité

22
ateliers lors de
la semaine de la
parentalité

4 683
€ de budget

• Communiquer pour informer

• La communication autour des actions gratuites s'est intensifiée, via les réseaux sociaux, le site de la collectivité et les relais locaux. Le Guide Info Famille, largement diffusé, est devenu un outil précieux pour orienter les parents dans leur quotidien.

• La parentalité est aujourd'hui envisagée dans une démarche transversale, nourrie par la complémentarité des acteurs locaux. Cette approche renforce les capacités des familles à être pleinement actrices de la vie de leurs enfants, tout en soutenant leur bien-être et leur inclusion sur le territoire.



La pratique sportive encouragée

Sport pour tous avec le Temps Libre Multisports

Le Temps Libre Multisports offre la possibilité de découvrir ou de pratiquer de nouvelles activités sportives multiformes, dans un environnement convivial et encadré par des professionnels diplômés. Le dispositif mis en place par la collectivité, en partenariat avec le Département de la Gironde, ne sera pas renouvelé en 2025, faute de financements.

Du sport pour les plus jeunes

Les accueils de loisirs et périscolaires bénéficient de temps dédiés au sport (sports vacances et écoles multisports) offrant la possibilité aux 6-11 ans et aux adolescents de découvrir des pratiques sportives.

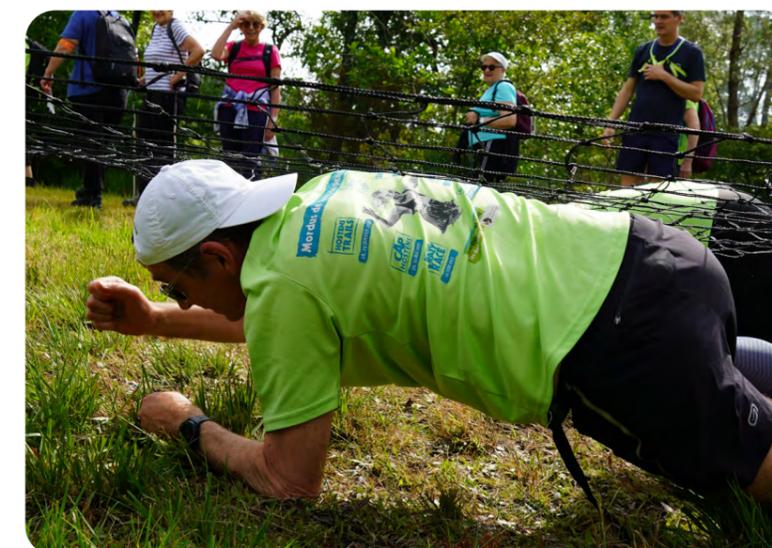
Sport et culture avec CAP33

Ce dispositif permet aux participants de pratiquer des activités sportives et culturelles sur le territoire pendant les mois de juillet et août. Volonté de la CdC, ces animations sont en majorité gratuites. Elles sont animées par des éducateurs sportifs et des associations du territoire. L'événement CAP33' TOUR a été organisé mi-août sur le territoire.



Un partenariat avec l'USB

La CdC conventionne depuis 4 ans avec l'USB Omnisports, qui met à disposition des salariés et apprentis pour parfaire leur expérience sur le terrain dans le cadre de formations diplômantes et permet de compléter leur temps de travail.



2
agents

69 033
€ de budget

2 879
participations à
CAP33

170
enfants et jeunes
accompagnés dans
le cadre du dispositif
sports vacances

250
participations à la
Baz' à l'Aiz

46
participants au
Temps Libre
Multi-sports

• La 1^{ère} édition de la Baz' à l'Aiz

• La première édition de la course d'obstacles « Baz' à l'Aiz », organisée le 8 juin 2024 par la Communauté de Communes du Bazadais au lac de Taste à Captieux, a rencontré un franc succès. Plus de 200 participants, petits et grands, ont pris part à cette journée gratuite placée sous le signe du sport, de la convivialité et du bien-être. Le parcours, accessible et ludique, proposait 17 épreuves autour du lac, tandis qu'un village associatif offrait animations, conseils santé et découvertes sportives locales. Présentes en tant que marraines, les sportives Kiara Zago et Karen Faimali-Meger ont partagé leur expérience avec le public. Grâce à une organisation fluide, un service de navettes et l'implication de nombreux partenaires, cet événement a su fédérer tout un territoire autour de valeurs positives.

Des séniors accompagnés

Le service d'aide à domicile

Au plus proche de ses bénéficiaires, le service permet la préservation de leur autonomie dans leur vie quotidienne afin de faciliter et prolonger leur maintien à domicile.

Évolution des ressources humaines

En avril 2024, Anne-Lise SALDUBEHERE a rejoint la structure en tant que responsable du service d'aide à domicile et de la prévention séniors. Quelques mois plus tard, en octobre 2024, Sol SALICIO a intégré l'équipe en qualité de responsable du secteur de Bazas. Ces deux recrutements ont renforcé l'encadrement du service et permis d'assurer une meilleure coordination territoriale.

Démarche qualité du Lean management

Dans une volonté d'amélioration continue du service rendu, l'ensemble de l'équipe administrative a été accompagné en 2024 dans le cadre d'une démarche de Lean Management. Ce travail collectif a permis d'identifier les leviers d'amélioration à partir des besoins exprimés, tant par les bénéficiaires que par les collaborateurs. Il a abouti à la définition d'indicateurs de pilotage structurants pour l'activité, organisés autour de quatre axes fondamentaux : la sécurité, la qualité, les coûts et les ressources humaines. Cette démarche a également conduit à une réorganisation du service visant à favoriser un accompagnement managérial de proximité, à renforcer les liens entre les secteurs et à harmoniser les pratiques professionnelles.



Partenariats et actions de sensibilisation

Le service a poursuivi ses actions de valorisation des métiers de l'aide à domicile, notamment en direction des jeunes publics. À ce titre, dans le cadre de la semaine professionnelle dédiée aux élèves de seconde ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne), des agents sont intervenus dans les classes du lycée professionnel Gisèle Halimi de Bazas. Ces échanges ont permis de présenter la réalité du métier, de répondre aux interrogations des élèves et de contribuer à susciter des vocations.



72
agents

350
bénéficiaires

70 389
heures
d'intervention

648
heures
de formation

2 748 573
€ de budget

93
% des bénéficiaires
recommandent le
service

Transition numérique - Programme ESMS

Dans le cadre du programme national ESMS numérique porté par la CNSA, le service a poursuivi sa modernisation. Au second semestre 2024, les équipes administratives ont procédé à la mise à jour complète des dossiers des bénéficiaires, afin d'assurer leur compatibilité avec le dossier médical partagé (DMP). Cette évolution vise à renforcer la coordination entre les professionnels de santé et du secteur médico-social, dans une logique d'optimisation de la prise en charge des personnes accompagnées.

Équipements professionnels

Dans une logique de valorisation des agents et d'amélioration de leurs conditions de travail, de nouveaux équipements ont été fournis au cours de l'année. Les aides à domicile ont ainsi reçu une tenue aux couleurs de la charte de la collectivité : une doudoune, une paire de chaussures et un sac professionnel. Cette dotation contribue à renforcer le sentiment d'appartenance, tout en répondant aux besoins pratiques du quotidien.



Soutien aux aidants

L'intervention du service constitue un soutien précieux pour les aidants en leur offrant des temps de répit indispensables. Afin de faire connaître les missions du service d'aide à domicile et les solutions proposées sur le territoire, l'équipe a participé à la journée dédiée aux aidants organisée le 10 octobre 2024 à Langon. Elle a également pris part à l'émission radio « Les Bonnes Ondes », qui contribue à informer et orienter les aidants vers les dispositifs existants.

Déploiement des heures de prévention individuelles

En partenariat avec le Réseau Public Départemental d'Aide à Domicile, le service a mis en place des heures de prévention individuelles visant à renforcer le lien social et à lutter contre l'isolement des bénéficiaires. Ces temps d'intervention personnalisés permettent de maintenir les capacités des personnes accompagnées et de prolonger leur maintien à domicile dans les meilleures conditions. Ils offrent également l'opportunité de repérer plus finement les situations de fragilité. Ce nouveau volet d'activité participe à la diversification des missions confiées aux aides à domicile, favorise la reconnaissance de leur rôle et contribue à améliorer l'attractivité du métier. Il permet par ailleurs de réduire la pénibilité de certaines tâches, en rééquilibrant les interventions au-delà de l'entretien du cadre de vie.

La prévention séniors

Le 10 Juillet 2024, la CdC a été signataire du Contrat Local de Santé Sud-Gironde, porté par le Pôle Territorial Sud-Gironde. Son objectif principal est de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il vise à favoriser le bien-vieillir et l'autonomie pour tous. Il se donne pour objectifs l'amélioration du maintien au domicile en respectant les besoins des personnes et la prévention de l'isolement.

La résidence autonomie

Il s'agit d'un établissement d'accueil pour personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes. Ce n'est pas seulement un lieu de vie mais surtout un lieu de vie en collectif. Chaque résident à son propre logement mais il peut aussi profiter des espaces de vie communs et des moments de vivre ensemble.

Le collectif en restant autonome

Chaque résident dispose d'un logement privatif (T1 bis ou T2), équipé pour favoriser le maintien de l'autonomie, tout en ayant accès à des espaces collectifs : salle d'animation, restaurant, jardin, patio, boulodrome. L'équipe sur place, composée de cinq agents, assure l'accueil, l'animation et la coordination des services, dans une logique de prévention de la perte d'autonomie et de maintien du lien social. Des services complémentaires comme la restauration en semaine, des animations variées viennent compléter l'offre. La résidence n'est pas médicalisée, mais les soins peuvent être assurés à domicile par des professionnels libéraux selon les besoins des résidents.



5
agents

65
logements

14
entrées de résidents

13
sorties de résidents

4 988
repas servis

1 297
kg de linge nettoyé

256
ateliers proposés

700 073
€ de budget

Une autonomie à surveiller

En 2024, la résidence autonomie « La Belle Étoile » a accueilli une population majoritairement composée de personnes âgées autonomes ou faiblement dépendantes, conformément à sa vocation. Néanmoins, nous avons observé une évolution du profil de certains résidents, avec l'apparition ou l'aggravation de situations de perte d'autonomie, qu'elle soit physique ou cognitive. Cette tendance appelle à une vigilance accrue de la part de l'équipe encadrante, tant sur le plan du suivi individuel que de l'orientation vers des structures plus adaptées. Plusieurs cas ont nécessité une évaluation médico-sociale approfondie, en lien avec les familles et les services sociaux, pouvant conduire à une réorientation vers un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Des ateliers intergénérationnels

Des ateliers sont régulièrement organisés avec les établissements scolaires du territoire : concours de cuisine, atelier créatif, activité physique... Au-delà du lien intergénérationnel créé entre les résidents et les jeunes étudiants, il s'agit de présenter la réalité du terrain et rassurer ces futurs entrants sur le marché du travail. Ces échanges permettent de compléter leur formation professionnelle et les programmes éducatifs.





Un transport adapté

Le transport à la demande est un service de transport de proximité, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Communauté de Communes.

Un véhicule adapté circule sur les 31 communes du territoire, mais également vers Langon. Le service est assuré par un conducteur-accompagnateur qualifié de la société ASTG de Bazas.

Un minibus vient chercher les personnes à leur domicile et leur permet de rejoindre les services de proximité locaux, les gares et les arrêts de car du réseau de transports de Nouvelle-Aquitaine, à un tarif modique.

Ce service ne se substitue pas aux taxis ou aux véhicules sanitaires. Il permet de se rendre aux marchés de Captieux ou Grignols, d'effectuer des démarches médicales, administratives ou des recherches d'emplois...



Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes et qui répondent aux critères suivants :

- personnes à mobilité réduite,
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie,
- personnes sans autonomie de déplacement,
- personnes en insertion professionnelle,
- personnes en situation de précarité.

Le nombre de trajets est limité à 120 par an et par usager.

Un projet social en construction

En 2024, la Communauté de Communes du Bazadais a franchi une étape déterminante dans la construction de son projet social en s'appuyant sur trois dispositifs structurants : le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), la Convention Territoriale Globale (CTG) et le Territoire Éducatif Rural (TER). Ces initiatives ont été rendues possibles grâce à une collaboration étroite avec des partenaires institutionnels tels que la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, l'Éducation nationale, la Mutualité Sociale Agricole et le Département de la Gironde.



Le 10 septembre 2024, la signature conjointe de la CTG et du PEDT a marqué l'engagement des acteurs locaux à coordonner leurs actions en faveur des familles et de la jeunesse. Ces conventions visent à promouvoir la coéducation, soutenir la parentalité, encourager le bien-être des jeunes et favoriser leur citoyenneté à travers des parcours éducatifs intégrés dans les domaines de la santé, du sport et du développement durable.

Quelques jours plus tard, le 16 septembre, la signature de la convention relative au Territoire

29
écoles concernées par le PEDT

40
communes concernées par le TER

- Éducatif Rural (TER) au collège
- Ausone de Bazas a renforcé cette dynamique. Ce programme pilote, couvrant 40 communes réparties sur deux départements, vise à créer un réseau de coopération autour de l'école, en mettant l'accent sur la coéducation, l'ouverture des jeunes par des parcours coordonnés et la continuité éducative.
- L'année 2024 a ainsi été marquée par une mobilisation collective des acteurs du territoire pour construire un environnement éducatif harmonieux et stimulant, en plaçant l'enfant et sa famille au cœur des préoccupations.





Que faisons-nous pour vous ?

4 Nous mobilisons nos ressources pour réussir

Pour garantir une gestion efficace et cohérente de la Communauté de Communes du Bazadais, nous nous appuyons sur l'expertise et la complémentarité de nos services fonctionnels. Ressources humaines, finances, communication ou encore services techniques : chacun joue un rôle clé dans le bon fonctionnement de la collectivité. En mobilisant ces ressources, nous assurons un appui solide aux services et accompagnons les élus dans la mise en œuvre des projets du territoire. Cette organisation transversale permet d'anticiper les besoins et d'optimiser les moyens.

Des ressources humaines stratégiques

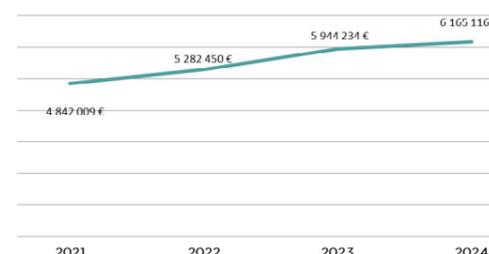
Le service RH regroupe 5 agents (1 directrice, 3 gestionnaires et 1 assistante de prévention). Les principales missions portent sur la gestion des carrières, les recrutements, la paye, la gestion des absences, la formation, la prévention et la sécurité au travail, la gestion des contractuels, la gestion de la santé, la gestion des retraites... Il a aussi un rôle d'accompagnement et de conseil auprès des responsables de service et des élus.



Une masse salariale en augmentation

L'évolution de la masse salariale de la Communauté de Communes du Bazadais en 2024 s'explique par plusieurs éléments structurels et organisationnels. L'année a été marquée par le recrutement d'un directeur des services à la population, venant renforcer l'encadrement de ce secteur stratégique. Deux apprentis ont également été accueillis au sein des services communication et petite enfance, dans une logique de soutien à la formation professionnelle. Par ailleurs, la revalorisation des cotisations CNRACL s'est traduite par une adaptation des charges sociales, conformément aux évolutions réglementaires. Le service d'aide à domicile a été impacté par la mise en œuvre de la réforme de la Convention Territoriale d'Intervention (CTI), entraînant une évolution des conditions de rémunération. Enfin, les progressions de carrière habituelles, liées aux avancements d'échelon et aux promotions, ont naturellement contribué à l'évolution globale de la masse salariale.

Evolution des charges de personnel



180
agents
dont 135 titulaires

80%
agents féminins

9%
agents de
catégorie A

25
métiers

20
services

176
arrêtés
de carrière

535
contrats

6 165 116
€ masse salariale

• Du changement à la tête de la paie

• Edith SEMPEY, gestionnaire RH en charge des paies et des dossiers santé, a quitté ses fonctions en octobre 2024. Stéphanie MICHELET a repris ses missions et partage le traitement des dossiers santé avec un autre agent.

• Un nouveau protocole d'accueil

• Dans le but de mieux intégrer les nouveaux agents, un temps d'accueil structuré a été envisagé. Co-animé par plusieurs responsables de service, il permet de transmettre les informations essentielles, remettre le livret d'accueil et instaurer un premier échange avec les interlocuteurs clés de la collectivité.

• Des temps de régulation au CIAS

• Dans une logique d'écoute et d'amélioration continue, des temps de régulation sont organisés au sein du service d'aide à domicile (deux heures mensuelles depuis 2021) et à la Résidence Autonomie (tous les deux mois depuis 2022), afin de renforcer la cohésion d'équipe et d'accompagner les agents dans leurs missions.

Une communication dynamique

L'année 2024 a été marquée par plusieurs actions structurantes et dynamiques portées par le service communication, avec pour objectif de renforcer la visibilité de la collectivité, d'améliorer les outils internes et de valoriser les actions menées sur le territoire.

Une transmission des savoirs

En 2024, le service communication a également accueilli deux profils en formation, contribuant à la dynamique de l'équipe tout en valorisant la transmission des compétences. Un stagiaire a été intégré au mois de juin pour une durée d'un mois, apportant un regard neuf et participant activement à la production de contenus. À la rentrée de septembre, une apprentie a rejoint le service pour une durée d'un an. Son implication dans les projets quotidiens lui permet d'acquérir une expérience concrète du métier tout en apportant un soutien précieux à l'activité du service.

Un nouvel outil au service de la communication interne

Le lancement de l'intranet en 2024 constitue une avancée majeure pour la communication interne. Ce nouvel outil a été conçu pour améliorer la circulation de l'information, renforcer le lien entre les services et offrir un espace centralisé de ressources à destination des agents. Son ergonomie et ses contenus évolutifs en font un véritable levier de cohésion interne.

Une photothèque structurée

Une photothèque interne a été structurée et triée afin de faciliter l'accès et gérer les droits à l'image. Elle constitue désormais une base de données iconographiques utile à la valorisation des projets de la collectivité.



2
agents
(dont 1 apprentie)

2
magazines

28 867
visites du site
internet

87 755
couvertures sur les
réseaux (Facebook et
Instagram)

115 122
€ de budget

• Plus de visibilité sur les réseaux sociaux

• Dans le cadre de la signature du Contrat d'Objectifs Territorial (COT), une charte graphique spécifique a été conçue pour les supports liés à l'environnement. Cet outil favorise une communication cohérente et impactante autour des enjeux écologiques.

• Une charte dédiée à l'environnement

• La présence de la collectivité sur les réseaux sociaux s'est renforcée en 2024, avec 352 abonnés supplémentaires. Cette progression témoigne de l'intérêt croissant du public pour nos publications et de l'efficacité des contenus proposés (actualités, événements, ...).

• Un smartphone reconditionné

• Le service communication a fait le choix en 2024 de s'équiper d'un smartphone reconditionné. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de réduire l'empreinte écologique liée au matériel informatique et téléphonique, en privilégiant le réemploi plutôt que l'achat de matériel neuf.

Des services numériques structurants

En 2024, le service informatique de la Communauté de Communes a poursuivi sa mission d'accompagnement des services dans la transition numérique, avec l'appui d'un informaticien mutualisé de Gironde Numérique, intervenant deux jours par semaine. Plusieurs projets structurants ont été menés à bien au cours de l'année.

La fibre pour nos services

L'un des chantiers majeurs a été la supervision du fibrage de l'ensemble des sites de la collectivité, permettant une amélioration significative de la qualité de la connexion Internet et une meilleure continuité de service pour les agents. Dans le prolongement de cette opération, des points d'accès Wi-Fi ont été installés afin d'assurer une couverture réseau efficace et homogène au sein des différents bâtiments.

La sécurisation des ordinateurs

La sécurisation du système d'information a également constitué une priorité. Un logiciel de sécurité a été déployé sur l'ensemble des ordinateurs afin de renforcer la protection des données et de prévenir les risques liés aux cyberattaques.

Un renouvellement du matériel

Comme chaque année, le parc informatique est progressivement renouvelé. Un nouveau serveur a été installé. Dix ordinateurs ont été acquis pour remplacer les plus anciens. En complément, vingt-neuf téléphones portables ont été achetés afin de moderniser les équipements mobiles et de faciliter la communication au sein des équipes.



1
informaticien
mutualisé

83
ordinateurs

415
demandes
d'assistance

59 469
€ de budget

• Le soutien à la fibre en Gironde

• Dans le cadre du développement du numérique sur le territoire, la Communauté de Communes du Bazadais s'est également engagée aux côtés du Département de la Gironde en cofinçant le dispositif Haut Méga, destiné à accélérer le déploiement de la fibre optique en zone rurale. Ce programme ambitieux vise à raccorder l'ensemble des foyers et des entreprises du territoire à la fibre d'ici fin 2025. À ce titre, la CdC du Bazadais participe à hauteur de 660 978€, répartis sur 18 ans. Cet engagement financier témoigne de la volonté forte de la collectivité de garantir un accès égal aux infrastructures numériques pour tous les habitants du territoire.



Des finances maîtrisées

Le service des Finances est un service support. Il est composé d'une directrice et de 2 agents comptables. Tout en veillant aux analyses financières et fiscales nécessaires à la préparation du budget, le service assure la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires et comptables, notamment dans l'exécution des dépenses et des recettes. Ainsi, le service des Finances est chargé de vérifier les pièces justificatives avant transmission au service de gestion comptable (SGC), qui est l'organisme payeur pour toute facture envoyée à la Communauté de Communes. Le service joue également un rôle d'appui auprès des autres services de l'EPCI en rappelant au préalable les règles et principes qui régissent les finances publiques.



- fiscalité encadrée de dotations de l'État peu dynamiques et de réduction des subventions des principaux financeurs. Cette tension budgétaire entraîne une réduction progressive de l'autofinancement, limitant la capacité d'investissement de la collectivité. Dans ce contexte, une gestion rigoureuse et une priorisation des projets s'imposent afin de préserver la soutenabilité financière de l'intercommunalité.



3

agents

5 378

mandats

10 234

titres

5

marchés publics
publies

Une situation à surveiller

En 2024, la Communauté de Communes du Bazadais est confrontée à une situation financière marquée par un effet ciseau préoccupant : les dépenses progressent plus rapidement que les recettes. Cette dynamique fragilise l'équilibre budgétaire. Les charges de fonctionnement, notamment celles liées aux dépenses générales et aux ressources humaines, poursuivent leur hausse, tandis que les recettes stagnent, voire diminuent dans certains domaines, sous l'effet d'une

Les différents budgets

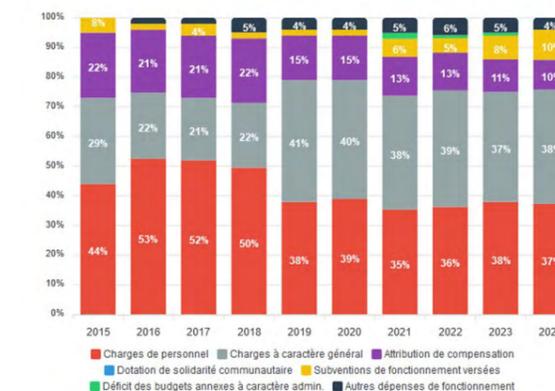


Le fonctionnement

Le budget 2024 est marqué par la forte hausse des dépenses réelles de fonctionnement, principalement due à l'augmentation des charges à caractère général (énergie en particulier).

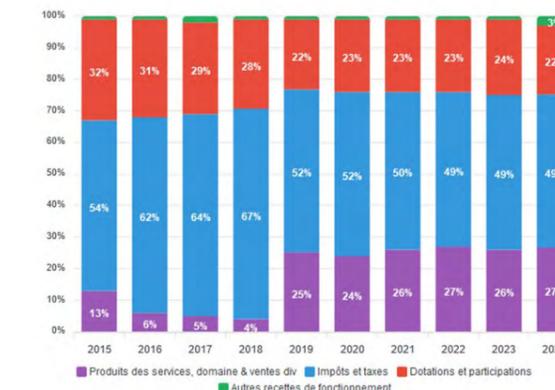
Dépenses
9 940 407€ + 10,57% (2023)

Répartition des dépenses de gestion



Recettes
10 393 176€ + 9,03% (2023)

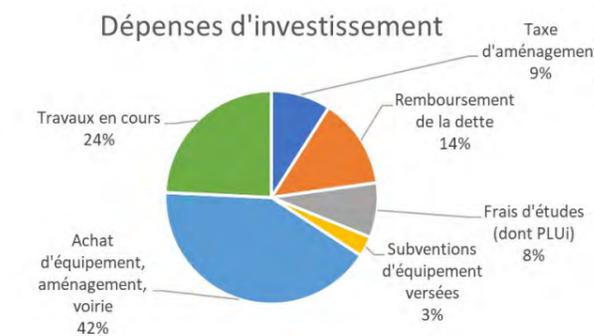
Répartition des recettes de gestion



L'investissement

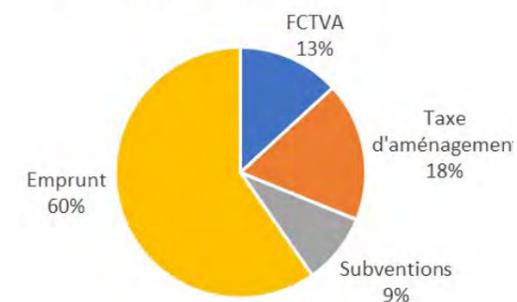
La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Dépenses
1 113 897€ - 9,07% (2023)



Recettes
1 004 963€ + 73,46% (2023)

Recettes d'investissement



L'essentiel des dépenses d'investissement 2024 a concerné les travaux de construction du multi-accueil de Grignols, qui se poursuivront en 2025 pour une ouverture prévue en janvier 2026. Les recettes d'investissement ont également augmenté en raison de la contraction de l'emprunt pour ce projet.

Des services techniques mobilisés

Le service technique a poursuivi en 2024 l'ensemble de ses missions en matière de gestion de la voirie, d'entretien des bâtiments, de suivi des équipements techniques, de coordination des interventions sur les espaces publics et de participation active aux actions d'animation et de valorisation du territoire.



L'entretien de la voirie

L'entretien de la voirie communautaire constitue l'un des volets majeurs de l'action du service technique. Il repose sur une organisation complémentaire entre les interventions réalisées en régie et les travaux confiés à des entreprises spécialisées. Le point-à-temps, technique utilisée pour réparer efficacement les nids-de-poule et traiter les dégradations localisées du revêtement, est assuré par les agents du service technique. Parallèlement, les travaux de plus grande ampleur, nécessitant des moyens techniques lourds et un savoir-faire spécifique, sont confiés à l'entreprise Colas. En parallèle, le service technique a assuré un suivi régulier des fossés en lien avec



13 agents
14 véhicules
14 bâtiments
435 kilomètres de voirie communautaire
415 demandes d'intervention des services
32 % pour la résidence autonomie
6 marchés public
485 bons de commande

l'entreprise Espuny, en charge des travaux de curage, de busage et de dérasement. Ces interventions ont permis d'optimiser l'écoulement des eaux pluviales, de prévenir l'érosion des accotements et de limiter les risques d'inondation ou de stagnation. Enfin, le fauchage des accotements, indispensable à la visibilité et à la sécurité des usagers, a été réalisé par la SARL de la Côte, selon un calendrier adapté aux périodes de pousse et aux conditions climatiques.

Des contrats d'entretien

La Communauté de Communes du Bazadais s'appuie sur un ensemble d'environ trente contrats de maintenance afin de garantir la sécurité, la conformité réglementaire et le bon fonctionnement de ses équipements techniques et bâtiments. Ces contrats couvrent un large éventail de domaines : systèmes de chauffage, ventilation, alarmes incendie, détection intrusion, installations électriques, équipements de cuisine professionnelle, extincteurs, ou encore équipements de jeux pour enfants.

Quelques rénovations

Les agents des services techniques interviennent régulièrement au sein de nos structures afin d'assurer l'entretien et la maintenance des locaux. Leur mission principale consiste à effectuer les petites réparations courantes, listées par les équipes via le logiciel GLPI, telles que la plomberie, l'électricité, la menuiserie ou encore la peinture. Ils prennent également en charge certains travaux de réfection plus importants, permettant ainsi de garantir la sécurité, le bon fonctionnement et la qualité des installations pour les usagers et les équipes. Lorsqu'il s'agit de travaux de réfection plus importants, des entreprises extérieures sont sollicitées. Dans ce cas, les services techniques assurent le suivi et la supervision des chantiers afin de veiller à la bonne exécution des travaux, dans le respect des délais, des normes et des cahiers des charges : portail à la maison de l'enfance de Cudos, réfection de la peinture dans plusieurs bâtiments, système de vidéoprojection à la résidence autonomie, réparation de la réserve incendie de l'abattoir, réparation de la couverture de la maison de santé de Grignols, mise en place de jauges électroniques pour les cuves de carburant, pose de piézomètres à la décharge de Captieux...

Le développement des espaces verts

Les équipes techniques assurent l'entretien des espaces verts sur les différents sites intercommunaux, malgré une météo parfois contraignante. Dans une logique de développement durable et d'optimisation des ressources, un projet de création d'une serre a été lancé cette année. Cet équipement permettra à terme de produire en interne des boutures de fleurs destinées aux massifs floraux des bâtiments communautaire, réduisant ainsi les coûts d'achats tout en favorisant une gestion locale et écologique des plantations.



Par ailleurs, afin de rationaliser l'entretien des pelouses, plusieurs robots tondeuses ont été acquis, pour la somme de 14 045,16€. Ces équipements ont été installés principalement autour des maisons de l'enfance et des structures petite enfance. Ils permettent d'assurer une tonte régulière et silencieuse, tout en libérant du temps de travail pour les agents, qui pourront se concentrer sur des tâches techniques à plus forte valeur ajoutée.

La mécanique : un nouvel atout de l'équipe

L'utilisation régulière de ces équipements nécessite un suivi attentif et des opérations d'entretien technique fréquentes. Afin de renforcer la réactivité du service et de limiter le recours à des prestataires extérieurs, un agent a été affecté à 50 % de son temps à la maintenance mécanique du parc véhicules et matériels. Cette organisation permet d'assurer en interne une part importante des entretiens courants, des réparations simples et des interventions de diagnostic.





Le parc de véhicules et de matériels

Le parc de véhicules du service technique se compose de 14 véhicules utilitaires, bennes, minibus et véhicules légers, affectés aux différents agents selon leurs missions. En 2024, le kilométrage parcouru par ces véhicules témoigne d'une activité soutenue sur le terrain. Outre les véhicules, le service dispose également d'un parc de matériels spécifiques : tracteurs, tondeuses autoportées, broyeurs, pelles mécaniques. Cette année, la collectivité a fait l'acquisition de nouveaux matériels pour un montant de 41 286,35€ (broyeur de branches, benne avec lame, débroussailluse, aspirateur à feuilles, rampe pour goudronneuse...).

Les astreintes

Les agents des services techniques assurent une astreinte les soirs, les week-ends et les jours fériés afin de pouvoir intervenir rapidement en cas d'urgence sur la voirie communautaire. Cette organisation permet de garantir une continuité de service et une réactivité face aux incidents tels que les chutes d'arbres, les inondations, les dégâts liés aux intempéries ou tout autre événement pouvant compromettre la sécurité des usagers ou la circulation.

Des travaux pour les communes

Les communes du territoire peuvent solliciter les services techniques de la Communauté de Communes du Bazadais pour la réalisation de travaux de voirie ponctuels sur leur domaine communal. Ces interventions, qui peuvent concerner par exemples des réparations de chaussée ou des aménagements spécifiques, sont alors facturées à la commune demandeuse. En 2024, ces prestations ont représenté un montant total de 16 395 €, témoignant du soutien technique que la CdC peut apporter aux communes dans la gestion de leurs infrastructures.



Le suivi de la construction du multi-accueil de Grignols

Le chantier du multi-accueil de Grignols, actuellement en cours de construction, fait l'objet d'un suivi régulier par les services techniques. La livraison du bâtiment est prévue pour 2026. Plusieurs étapes importantes ont déjà été réalisées, à commencer par le dévoiement des réseaux (électricité, gaz, eaux usées), permettant de libérer l'emprise du futur bâtiment. Les travaux se sont ensuite poursuivis avec la réalisation des fondations, la mise en place des pans, la pose de la charpente, puis de la toiture. Les menuiseries extérieures ont également été installées, marquant une nouvelle avancée significative dans le calendrier du chantier. Les services techniques veillent à la bonne coordination des entreprises intervenantes, au respect des délais et à la qualité des prestations réalisées.





www.cdcdubazadais.fr



@cdcdubazadais